



p. 4-5 Finances communales :
Un budget 2021 tourné vers l'investissement

p. 5 travaux :
Un nouvel aménagement dans la Grande Rue

FINANCES

COMMUNALES 4-5

Le point sur le budget 2021

TRAVAUX 5-6-7

Travaux d'aménagement dans la Grande Rue
Entretien des voies communales
Bâtiment Berruyer, Bâtiment Léa Blain, Eglise « Les Jardins de Casta »
Un nouveau véhicule aux services techniques

MAIRIE 7-8-9

L'heure de la retraite a sonné
Le personnel communal à votre service :
Présentation des agents des services scolaire-périscolaire
En Bref...

ENVIRONNEMENT 10

"1 déchet par jour"
Du côté de l'interco. : le PCAET

ECONOMIE 11

Les nouvelles entreprises :
L'univ'hair de Sarah, Pain Bio
Un nouveau dirigeant pour « Espaces et Environnement »
B2M38 a déménagé

JEUNESSE 12

Collège Olympe de Gougues :
être éco-délégué
AFR : Le projet jeune

ASSOCIATIONS 13

Une nouvelle équipe à la tête de l'AFR
Et deux nouveaux présidents : Chœur d'hommes Entresol
Amicale Boules de Chatte

CULTURE 14

La résidence d'autrice de Marine Rivoal :
une explosion de couleurs !
Des vacances d'hiver réussies
Les coups de cœur de Sandrine

HISTOIRE 15

Un petit coin de poésie
Festivités - Tourisme
La pharmacie...

UN DIMANCHE MATIN À CHATTE 16

PHARMACIE

FRAISSE Muriel
518 Grande Rue
Tél : 04.76.38.47.50

KINÉSITHÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin
ESCOFFIER Laurent
MODENA Julie
PENET Julie
214 pl. du Champ de Mars
Tél : 04.76.38.24.79

PÉDICURE PODOLOGUE

HUMBLOT Emmanuele
650 bis ZI La Gloriette
Tél : 04.76.38.64.72

SAGE-FEMME

RAYMOND Amélie
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.74.94.02.46
www.raymond-amelie-sage-femme.fr

ORTHOPHONISTE

BEZIAU Céline
130 allée de la Gloriette
Tél : 06.78.46.56.03

PSYCHOLOGUES

BRASSIN Caroline
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.79.84.65.40

DANIEL Pascale
1745 chemin des Ports
Tél : 06.72.95.79.83

PSYCHO-PRATICIEN

DE CHARENTENAY Brice
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.62.12.62.30
www.psy-saint-marcellin.com

HYPNO-THERAPEUTE

RICHARD Kristel
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.60.53.71.12
krconsult@orange.fr

MÉDEDIN OSTÉOPATHE

GENSTY Dominique
25 rue de l'Eglise
Tél : 04.76.38.43.14

REFLEXOLOGUE

PENARD Valérie
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.50.39.69.30

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

FAQC Thierry
25 rue de l'Eglise
Tél : 04.76.38.51.22

LOPEZ Patricia
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.46.51

INFIRMIERS

Centre de soins infirmiers SIRCO

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.26.35

DUMARCHE Valérie
CLIZEL Armelle
21 route de Saint-Antoine
Tél : 04.76.64.09.59

VÉTÉRINAIRE

DECARD Sandra
84 route de St-Antoine
Tél : 06.15.86.66.12

Etat-civil

NAISSANCES

> CRESSON Clotilde née le 12 novembre 2020 à Valence, fille de Florian CRESSON et de Juliette USSEGLIO

> ARNAUD Eloïse née le 29 novembre 2020 à Romans sur Isère, fille de Dorian ARNAUD et d'Amandine BOYER

> USSEGLIO Maxence né le 11 décembre 2020 à Valence, fils de Sylvain USSEGLIO et d'Héloïse SPICUZZA-MOCELLIN

> MILLION Gaëtan né le 02 mars 2021 à Romans sur Isère, fils de Fabien MILLION et de Florence DIDIER

MARIAGES

> ESCH Didier et BERNARD Frédérique le 24 octobre 2020

> THOVISTE Sébastien et BELLEGY Sabrina le 12 décembre 2020

> COLOMBANI Emmanuel et BARRET Colette le 13 février 2021

> CORNELIER Éric et RODRIGUES Angela le 27 février 2021

DÉCÈS

> MANIN veuve CHAMPAVIER Huguette le 15 octobre 2020 - 81 ans

> IBANEZ Jean-François le 28 octobre 2020 - 89 ans

> SALBA Guy le 15 novembre 2020 - 82 ans

> TEYSSIER Richard le 11 novembre 2020 - 73 ans

> ROSE veuve ROUX Pauline le 11 novembre 2020 - 93 ans

> BERNARD Denis le 14 novembre 2020 - 84 ans

> MARION veuve SERVE Marthe le 22 novembre 2020 - 81 ans

> FONTANA épouse PELERIN Isabelle le 12 décembre 2020 - 55 ans

> MARTINEZ André le 04 janvier 2021 - 87 ans

> COSTANTINI Jean le 09 janvier 2021 - 82 ans

> ZEMOUR veuve AUPY Sonia le 23 janvier 2021 - 78 ans

> DAGANY veuve CODÉGA Yvette le 23 janvier 2021 - 96 ans

> DENDOOVEN veuve AGUILAR Béatrice le 24 février 2021 - 72 ans



édito

Chers Chattois,

Cela fait 20 ans que j'ai le privilège d'être le Maire de notre belle commune de Chatte : votre Maire !

Cet engagement quotidien pour vous servir est une grande fierté, fruit de votre confiance renouvelée. Soyez assurés que je suis toujours rempli d'une forte énergie, pour continuer à aménager notre village en faveur de la qualité du cadre de vie pour tous, et du bien vivre ensemble. Avec mes collègues élus, et grâce à tout le personnel communal dont je tiens à saluer l'engagement, je continuerai à œuvrer avec détermination, pour défendre le monde rural et nos valeurs de proximité et de convivialité.

J'aurais aimé que « cet anniversaire » intervienne dans un contexte plus « léger », mais force est de reconnaître que les temps restent difficiles compte tenu de la crise sanitaire qui perdure et malgré l'arrivée du printemps.

Face à la Covid-19, nous œuvrons avec la communauté de communes « Saint Marcellin Vercors Isère » pour obtenir de l'Etat et de l'Hôpital, les moyens nécessaires, sur le territoire, pour vacciner nos aînés aujourd'hui, et le plus grand nombre demain. Mais comme vous le savez, nous sommes tous tributaires des doses de vaccins et de la stratégie sanitaire des autorités. Dans tous les cas, il faudra encore se protéger en respectant les gestes barrières.

L'arrivée des beaux jours correspond à la période d'élaboration du budget de la commune. Après un gros travail de préparation, le budget primitif 2021 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 22 mars. Il traduit la volonté des élus de poursuivre la politique active d'investissement (acquisitions, travaux...), au service du cadre de vie et des équipements communaux. Une bonne maîtrise budgétaire et un contrôle des dépenses de fonctionnement/courantes y contribuent.

Les services rendus aux chattois et les investissements, seront financés sans augmenter les impôts locaux et le niveau d'endettement de la commune reste maîtrisé. Les investissements 2021 s'inscrivent dans le cadre d'un plan pluri-annuel qui cadre les dépenses et les recettes pour les 5 années à venir, et ils correspondent à nos engagements municipaux.

Cela va permettre notamment de réaliser des travaux de voirie, (ex. : aménagement de la Grande rue en faveur de la sécurité et d'un meilleur partage de l'espace) ; de réhabiliter l'école Léa Blain ; de rénover l'Eglise.

D'autres projets sont à l'étude, dont un projet de locaux sportifs sur le site de l'actuelle maison Turgeon au Clos.

Tout ceci est possible grâce à des aides du Département, de la Région et de l'Etat, liées au plans de relance de l'économie.

En parallèle, la Ville maintient son soutien aux politiques culturelles et d'animations, et notamment aux associations et aux bénévoles qui s'y impliquent. Ces acteurs du lien social et du bien vivre ensemble, sont plus que jamais nécessaires, car nous savons que la crise sanitaire cache une crise économique et sociale. Que l'ensemble des personnes qui subissent « ces déboires » soient assurées de notre volonté de les accompagner et d'atténuer leurs difficultés. C'est notre devoir de solidarité !

André ROUX, Maire

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 11 h 30

Samedi : 8 h 30 - 11 h 00

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Service Urbanisme - CCAS

Services techniques :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Coordonnées :

MAIRIE DE CHATTE

Tél : 04.76.38.45.30

www.commune-chatte.fr

Commune de Chatte-Isère



Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 450 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

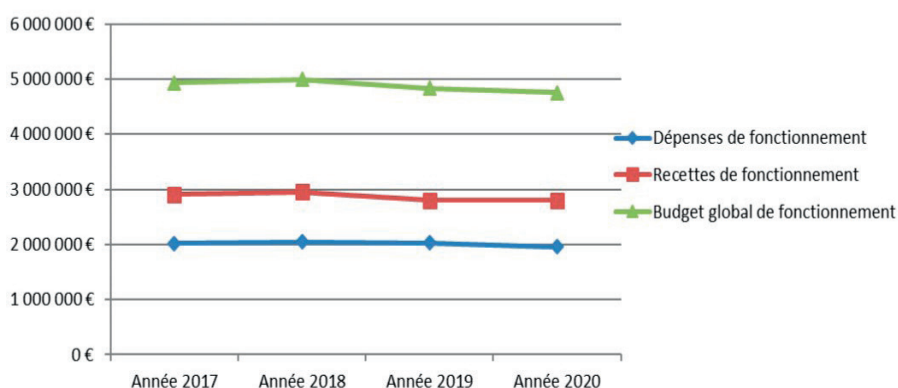
Une année particulière mais un budget de fonctionnement stable

L'année 2020 a été profondément marquée par l'épidémie de la Covid 19 et tout laisse à penser que l'année 2021 le sera tout autant.

Le fonctionnement des services de la mairie s'est adapté au contexte sanitaire et à ses contraintes grâce au personnel communal qui a poursuivi ses activités à l'écoute des administrés, soutenu par les élus.

Les réalisations budgétaires en 2020 ont été conformes aux prévisions.

Un budget de fonctionnement stable sur les quatre dernières années



Budget de fonctionnement :

Cette section du budget fait état :

Réalisé en 2020

> **des dépenses** de la commune pour **faire vivre la collectivité** concernant l'entretien des bâtiments et espaces verts, la voirie, les salaires et indemnités, les achats, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts etc...

En 2020 : 1 953 216 €

> des recettes provenant des impôts et taxes (foncières et d'habitation), de l'attribution de compensation de la communauté de communes (taxes payées par les entreprises et commerces), de recettes diverses (loyers, location de salles, adhésions à des services communaux garderie, école de musique médiathèque).

En 2020 : 2 804 144 €

Budget investissement :

Cette section du budget fait état :

Prévisionnel 2021

> **des dépenses** de la commune pour **améliorer le cadre de vie des habitants** : constructions, rénovation de bâtiments, achat de matériels, aménagements divers, création d'espaces verts, remboursement du capital des emprunts, etc....

Prévues en 2021 : 2 050 309 € (hors remboursement d'emprunts)

> **des recettes** provenant : du virement de la section fonctionnement, des dotations, subventions, cessions diverses et des emprunts.

Des investissements marqués du plan de relance national de soutien aux collectivités

L'Union européenne a mobilisé 700 milliards d'Euros pour venir en aide à ses états membres dont 100 milliards pour la France.

L'Etat dispose de fonds conséquents pour soutenir les collectivités dans leurs démarches d'économie d'énergie et leurs projets d'aménagements en faveur du climat, de l'amélioration de l'habitat ou de la préservation du patrimoine, entre autres.

La région et le Département y participent sous forme de subventions qui leur sont propres.

Dans son programme d'investissement, la commune a identifié les projets qui pouvaient être éligibles à ces aides. Pour chacun d'eux, dans des délais imposés, elle a constitué des dossiers de demande de subventions. Ces délais ont conduit la commune à revoir ses priorités dans la programmation des chantiers.

Si certaines subventions sont d'ores et déjà accordées, d'autres sont à confirmer. Le budget investissement 2021 prend en compte les aides effectivement acquises.

Celles en attente de confirmation seront un plus dans le budget, en cours d'année.



Projets communaux éligibles aux aides de l'Etat, de la Région ou du Département

Il s'agit de :

- > l'aménagement de la Grande rue,
- > l'isolation et l'aménagement du bâtiment de l'école Léa Blain,
- > des réfections dans l'église.

Le tableau ci-dessous rend compte du financement envisagé des travaux.

	Grande rue	École Léa Blain	Eglise
Montant total des travaux	381 574 €	498 475€	121 558 €
Aide de l'Etat par la DETR*	38 774 €	54 900 €	
Aide de l'Etat par la DSIL*		22 193 €	24 919 €
Aide du Département	42 342 € ¹	164 700 €	
<i>Aides de la Région à confirmer</i>		<i>55 481 €</i>	<i>50 649 €</i>
Pourcentage des aides	21,25 %	59,63 %	62,16 %

*DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

*DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

¹-L'aide du Département correspond au coût des enrobés de la grande rue (voie départementale) pour un montant de 42 342 €)

travaux

Voirie :

Travaux d'aménagement de la Grande rue

Personne ne peut les ignorer, leur achèvement est prévu pour courant avril.

Le profilé de la voie a été totalement repris avec des niveaux relevés de 20 cm parfois.

L'enrobé s'étale sur toute la largeur de la rue, c'est pourquoi des seuils d'entrée et des accès de propriétés ont dû être modifiés.

Les trottoirs supprimés sont remplacés par un cheminement piétonnier sécurisé.

Bien évidemment les réseaux ont été vérifiés, complétés ou rectifiés quand cela s'imposait.

La circulation reste maintenue dans les deux sens avec un passage réduit au niveau du pont du Merdaret où le croisement des véhicules se fait en alternance selon la priorité.



Entretien des voies communales

Comme pour les deux années écoulées, en 2021 la commune a réservé 109 000 € pour l'entretien et/ou la réfection des voies communales. Sont prévus cette année :

- des pastillages et emplois pour combler des nids de poules ou reprendre des bordures qui s'érodent,
- curer les fossés,
- une réfection totale, par des Enrobés Coulés à Froid, sur les secteurs où le revêtement est vraiment dégradé à savoir : Gervan, l'ancienne route de la Sône et la route de la Croix Noire, depuis le passage à niveau jusqu'à la route de Bertiquière.

Bâtiments :

Bâtiment « Berruyer »

Ce bâtiment, propriété de la commune, que l'on a pris l'habitude d'appeler par le nom de l'ancien propriétaire a été jusqu'alors diversement occupé.

Les occupants actuels du site, la SCI « 4 Erables » (Stéphane Bousson, paysagiste) et Sandra Décard, vétérinaire, ont souhaité acheter une partie des locaux. Le premier pour étendre son activité, la seconde pour créer son cabinet et son laboratoire.

Les élus ont répondu favorablement à la demande, d'une part, cela permettait à des entreprises chattoises de se fixer sur la commune et d'autre part, cela donnait une nouvelle vie à ce bâtiment vieillissant.

Le bâtiment a été divisé en trois lots :

- le premier lot dans la partie Est, au rez-de-chaussée et au sous-sol acheté par la vétérinaire,
- le second lot dans la partie Ouest comprenant une partie du rez-de-chaussée et de l'étage acheté par le paysagiste,
- le troisième lot reste propriété de la mairie. Il comprend un local au rez-de-chaussée et des salles à l'étage qui accueillent les associations « les Dugomiers » et « Coudes Musique ».

Des travaux sont en cours pour délimiter les lots, distribuer les réseaux et réaménager la partie qui reste communale.



Eglise :

Les édifices culturels sont éligibles aux aides de l'état et de la région pour des travaux de rénovation, c'est pourquoi la commune a programmé des réfections dans l'église.



Bâtiment de l'école Léa Blain



C'est le bâtiment scolaire le plus ancien de la commune. Il a subi les outrages du temps et nécessitait d'importants travaux.

La rénovation de ce bâtiment, inscrite dans les projets communaux, a pu voir le jour cette année car éligible aux « dotations de soutien à l'investissement local » prévues dans le plan de relance nationale d'aide aux collectivités, et au « plan école » du Département.

Les élus ont tenu à conserver l'esthétique de ce bâtiment patrimonial. C'est pourquoi la toiture et les façades seront refaites à l'identique. Le balcon vétuste sera conservé mais ne sera plus accessible aux occupants. On rouvrira les « œils-de-bœuf » qui avaient été bouchés.

On remplacera les huisseries qui n'ont pas encore été changées. Un accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) desservira les locaux du rez-de-chaussée.

Des aménagements intérieurs sont également programmés.

Les trois classes déjà rénovées ne seront pas touchées, par contre le couloir et la salle polyvalente seront modifiés. Un ascenseur sera installé mais l'escalier maintenu.

Pendant les travaux qui s'échelonnent des vacances de Pâques à la rentrée de septembre, les cours des classes concernées se dérouleront dans d'autres salles à savoir : une classe à Jean de La Fontaine, les deux autres dans les salles de la maison des associations.

Quant à l'école de musique, elle s'installera temporairement dans l'aile gauche de la mairie (ex SIRCO). Toutes les dispositions seront prises pour assurer aux enfants et aux enseignants le meilleur cadre possible pour travailler sereinement et en toute sécurité.



Les jardins de « Casta »

On pourrait croire le chantier un prolongement de l'aménagement de la Grande Rue ?

Il n'en est rien !

Le lotissement qui se crée à l'entrée du village en face de la pharmacie est le projet d'un promoteur privé agissant pour le compte d'un bailleur social en l'occurrence « Alpes Isère Habitat ».

Le promoteur, la société SORAVIM, aurait pu, dans le respect des règles d'urbanisme, créer des immeubles de rendement sans que la mairie puisse s'y opposer.

Pour cet espace constructible en plein village, en partenariat avec le bailleur social et après concertation des élus, le promoteur a fait le choix de petites unités d'habitations où les gens se côtoieront sans promiscuité. Un habitat qui s'inscrit au mieux dans le paysage et dans l'esprit des maisons de « chez nous ».

Sont prévues 15 maisonnettes de deux appartements chacune. L'un, au rez-de-chaussée avec jardinet, l'autre à l'étage avec terrasse.

La résidence sera piétonnière. Les places de parking seront concentrées sur un même secteur et l'entrée des véhicules se fera par le Lotissement l'Emeraude.

Les occupants disposeront d'un accès piétons dans la Grande rue

Pourquoi ce nom, « Les jardins de Casta » ?

Parce que les auteurs du projet, soucieux d'ancrer la résidence dans l'esprit du village se sont penchés sur son histoire.

« Casta » est un ancien nom de la commune.

(Voir Notes historiques sur Chatte d'Auguste Favot)



Un nouveau véhicule aux services techniques

La commune de Chatte s'est équipée d'un nouveau camion multibenne, en remplacement de deux anciens véhicules des services techniques.

L'un était affecté aux espaces verts, l'autre aux opérations de déneigement et au service de l'eau, lorsque cette compétence relevait de la commune.

Ce nouveau camion, neuf et moderne grâce à ses équipements adaptables, est utilisé pour différentes missions : entretien des espaces verts, transport de matériel pour les festivités et opérations de salage et déneigement.



...En bref

> Stop aux déjections canines !

La municipalité en appelle au sens civique de chacun pour que le village reste propre et agréable à vivre !

Pour mémoire, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et les espaces de jeux pour enfants.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections de son animal. Pensez aux riverains, aux enfants, aux agents communaux et à tous les usagers de nos chemins piétonniers, pelouses, terrains de jeux... Épargnez-leur les désagréments provoqués par vos chiens.

Pour cela, adoptez un geste simple : prévoyez un sac plastique lors des sorties de votre animal !

Toute infraction constatée à l'arrêté municipal de lutte contre les déjections canines fera l'objet d'un procès-verbal assorti d'une amende pénale !



...En bref

> Elagage : ce qu'il faut savoir

Pour des raisons de sécurité, la mairie rappelle que les branches et les racines des arbres, tout comme les haies qui débordent sur le domaine public (chemins, trottoirs...) doivent être coupées ou taillées par les propriétaires, à l'aplomb de la limite du domaine public. Et ce, par exemple, afin de faciliter les opérations de secours ou les opérations de déneigement en période hivernale (Code Rural article R161-24).



> Une page facebook pour la commune

A l'image de nombreuses collectivités, notre commune est désormais connectée aux réseaux sociaux. En effet, depuis le mois de mars, la mairie s'est dotée d'une page facebook « **Commune de Chatte - Isère** » afin de communiquer sur les actions de la municipalité, de transmettre des infos pratiques et d'annoncer des événements communaux...

Ce nouvel outil vient compléter les autres supports d'information comme le site internet, le bulletin municipal, ou encore le panneau lumineux.

Cette page facebook, gérée par le service communication, va permettre également plus d'interaction avec la population.

Alors n'hésitez plus, aimez la page, partagez et participez à la vie de votre commune sur les réseaux sociaux !

> Merci !

Les sapeurs-pompiers de Chatte et leur amicale tiennent à remercier chaleureusement les Chattoises et les Chattois pour leur générosité, suite à la distribution de leur calendrier dans les boîtes aux lettres de la commune au mois de décembre.

En effet, le contexte lié à la crise sanitaire n'avait pas permis la traditionnelle distribution en porte en porte, mais les habitants de Chatte ont été très nombreux à venir glisser dons et mots de reconnaissance dans la boîte aux lettres de la caserne.

En cas de non-respect de cette disposition, la commune se réserve le droit de faire intervenir un lamier d'élagage, dont la prestation sera facturée aux propriétaires concernés.

> Recherche correspondant(e) local(e) de presse

Vous vous intéressez à la vie de notre commune ? Vous êtes disponible ? Vous vous sentez proche des gens ? Vous disposez d'un véhicule, d'un ordinateur et d'un appareil photo numérique ?

N'hésitez pas à proposer votre candidature comme correspondant(e) local(e) de presse du Dauphiné Libéré. Cette tâche, qui s'exerce sous le statut de travailleur indépendant, ne doit pas être considérée comme un travail à part entière mais comme une activité ponctuelle particulièrement enrichissante sur le plan humain.

Contact : Agence de Voiron - Tél. : 04.76.66.11.88 - LDRedVoiron@ledauphine.com



L'heure de la retraite a sonné !

Au service de la commune depuis 19 ans, Jean-Philippe Linder, notre policier municipal, part à la retraite. Il est arrivé à Chatte en 2002, sous le premier mandat de maire d'André Roux, après avoir officié pendant 23 ans dans la gendarmerie.

Jean-Philippe est né en 1959 à Hayange en Moselle. Gendarme auxiliaire à Grenoble dès 1981, sa carrière le conduira successivement à Montluçon, Romans, Saint-Laurent du Pont puis Saint-Marcellin. Sur notre commune il saura vite prendre la mesure de sa nouvelle tâche, pour laquelle il a su s'investir pleinement. En le remerciant pour le travail accompli, nous lui souhaitons une belle et longue retraite.

Nous présenterons son remplaçant dans le prochain Chatte Magazine.



Le personnel communal à votre service :

Présentation des agents des services scolaire et périscolaire



Gérald Poulat

Responsable du service enfance jeunesse, il organise, coordonne et anime les temps périscolaires. Outre sa présence sur le terrain, il gère et encadre les animateurs qui interviennent en garderie. Il assure aussi le lien entre les services scolaires et périscolaires, les familles et

la mairie.

Gérald est également en charge de projets destinés aux adolescents. Ainsi, en partenariat avec l'Association Familles Rurales, il élabore chaque année un « projet jeunes », qui consiste à impliquer les adolescents dans la préparation et l'organisation d'un séjour de vacances ; cela suppose un travail tout au long de l'année : communication avec les familles, montage d'opérations de financement (événements, chantiers...). L'objectif est de favoriser les initiatives et l'autonomie de ces jeunes, de les familiariser aux valeurs de respect, d'entraide, de travail et à la gestion d'un budget.

De par ses qualifications, il participe également à l'animation de l'accueil de loisirs des 6-12 ans, organisé par l'AFR pendant les vacances scolaires. En attendant l'arrivée d'un nouveau directeur pour le centre de loisirs, Gérald en a géré toute la mise en place et l'organisation, lors des vacances de Toussaint et de février.

Emmanuelle Lacoste, Céline Moyet et Marie-Pierre Saporito



Elles exercent la fonction d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à l'école Les Chatons. Employées par la commune, elles évoluent au sein de la communauté éducative.

Elles assistent les enseignantes pour l'accueil des enfants, ainsi que dans la mise en place et l'animation des activités pédagogiques.



Elles aident également les enfants dans les actes de la vie courante tout en les encourageant dans la voie de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice...). Elles les accompagnent aussi dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité.



La sécurité et le bien-être de leurs jeunes élèves tout au long de la journée est une de leurs priorités. En parallèle de leur travail en classe, elles interviennent lors des garderies du matin, de midi et du soir pour la surveillance et l'animation de ces temps périscolaires.

Leur mission d'ATSEM les conduit aussi à assurer des tâches d'entretien des locaux et du matériel de classe quotidiennement mais aussi pendant les vacances scolaires.

Coralie Bonnard, Quentin Favetto, Cécile Joannan, Mireille Martel et Perrine Prat

Il s'agit d'agents intervenant essentiellement dans le périscolaire : garderie du soir (16h15-18h00) et/ou pendant le temps de cantine.

Ainsi, ils assurent la surveillance des élèves sur les trois bâtiments scolaires, proposent ponctuellement des animations, gèrent les éventuels conflits et veillent au respect des règles de vie en communauté.



Présentation des agents d'entretien

Deux agents communaux sont en charge de l'entretien des bâtiments, pour garantir de bonnes conditions d'accueil du public.



Marie-France Gay

Elle s'occupe quotidiennement du nettoyage du bâtiment Jean de la Fontaine, des locaux de la mairie (bureaux, salles, sanitaires...), mais aussi chaque semaine, des bureaux et vestiaires de la caserne de pompiers et du local Espace Enfance Jeunesse.



Suzanne Dorly

Elle assure l'entretien du bâtiment de l'école Léa Blain (salles de classes et locaux de l'école de musique), de la médiathèque, des salles de la Cure, de la salle de réunion de La Forge, d'une partie de l'annexe mairie et de la Maison des associations.

Ponctuellement, Marie-France et Suzanne sont amenées à se remplacer mutuellement. Afin d'effectuer leur mission au mieux, elles travaillent en horaires aménagés.

“ 1 déchet par jour ”

Lors de nos déplacements ou promenades, nous constatons tous la présence de plus en plus fréquente de déchets parfois surprenants par leur volume.

Ce phénomène est devenu un fléau pour toutes les municipalités et intercommunalités, car bien que ces institutions multiplient la mise en place de poubelles et zones de collectes de déchets triés, ces dépôts sauvages sont de plus en plus nombreux. Comme chacun le sait : « il est impossible de mettre un policier derrière chaque citoyen. » Ces déchets dénaturent le charme de nos villes, de nos campagnes et dégradent l'air comme la santé.

Notre commune n'est malheureusement pas épargnée comme le montre cette photo prise lors d'une promenade sur les routes communales.

Heureusement, de plus en plus de citoyens sont sensibilisés à ce problème, et une initiative lancée par un citoyen d'origine Britannique, résidant à Marseille, prend de l'ampleur. Ce mouvement social et participatif est extrêmement simple : chacun de nous est invité à ramasser un déchet par jour (mégot, bouteille, emballage, etc.) pour le mettre à la poubelle et à inciter son entourage à faire de même.

Cette démarche simple, si elle est largement relayée, permettrait en plus de permettre de retrouver un environnement plus propre pour nous et nos enfants et éveillerait peut-être la conscience des pollueurs.

Pour en savoir plus sur le mouvement « 1 déchet par jour » et partager vos actions, vous pouvez aller sur la page facebook : <https://fr-fr.facebook.com/1PieceOfRubbish/>



De plus en plus de déchets dans la nature !
Jeter des ordures sur la voie publique, c'est illégal et passible d'amendes pénales !
Un village propre, c'est l'affaire de tous !
Faisons-en sorte que Chatte reste propre,
Pour le bien de tous et de toutes :
Nos déchets ? Dans la poubelle !

Du côté de l'interco. : le PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet de développement durable. A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie du territoire autour de plusieurs axes d'actions comme la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air ou encore le développement des énergies renouvelables.

La première étape consiste en la production d'un diagnostic de territoire. Il a été réalisé en 2020. Il expose des données chiffrées concernant la qualité de l'air de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, les changements climatiques du territoire et sa consommation énergétique.

Ce diagnostic permettra de fixer les objectifs et de mettre en place les actions nécessaires.

Piloté par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, le PCAET est conduit en partenariat avec les acteurs économiques locaux et les habitants du territoire.

Pour consulter le diagnostic et plus d'infos sur le PCAET : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5466-transition-energetique.htm>



Dans le cadre du contrat de rivières Sud Grésivaudan, le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) réalise une étude sur la qualité des cours d'eau et des nappes souterraines.

Cette prestation a été confiée au bureau d'études AGE Environnement et s'étalera sur 2021 et 2022.

Ainsi des techniciens vont être amenés à parcourir les rivières pour effectuer les prélèvements. Ces investigations sont ponctuelles et n'engendreront aucun dommage sur les terrains concernés par la mission. Contact pour plus d'informations : 04.56.33.30.23 / 06.63.33.61.76 /violaine.pascal@symbhi.fr

Les nouvelles entreprises

> L'univ'hair de Sarah

Sarah Serve, titulaire d'un BTS coiffure coloriste permanentiste, propose un nouveau service de coiffure à domicile pour toute la famille, dans un rayon de 20 km autour de Chatte.

Sarah se déplacera chez vous pour réaliser coupes, coiffures et couleurs sur rendez-vous au 06.81.72.21.23.

> Pain Bio

Après des années à travailler dans la grande distribution, Patrice Cauvin et son épouse Géraldine de Gregorio ont souhaité se mettre à leur compte. Patrice s'est formé dans son nouveau métier auprès de l'école internationale de boulangerie avec une spécialisation « pain bio et levain ».

Ils ont d'abord créé une boulangerie-pâtisserie à Saint-Just de Claix au grand rond-point et viennent de mettre en place tout récemment une nouvelle enseigne au 1005, allée de la Gloriette à Chatte.

Elise Gauthier, Gaëlle Morel et Pauline Szkudlarek ont rejoint le couple soit, la création de trois emplois sur la commune. Elles ont cette double capacité de fabriquer le pain et d'en assurer la vente. Patrice cherche à donner à son pain un caractère nutritionnel, sans gluten, à base de farines pures fabriquées selon des méthodes anciennes. Un parfum d'authenticité !!

Contacts : lepainbio sur Facebook et Instagram - Tél. : 04.76.38.51.14 - Mail : lepainbio38@gmail.com



Un nouveau dirigeant pour « Espaces et Environnement »

L'expression « plusieurs cordes à son arc » lui sied à merveille !

A 36 ans, Karl Jeannenez a accumulé les compétences professionnelles. Compétiteur en moto-cross, il s'est d'abord orienté vers un CAP mécanique auto, puis, pour dissocier travail et loisirs il s'est dirigé vers le bâtiment en maçonnerie et en maintenance ascenseurs.



D'une famille d'autocaristes, il a également obtenu le permis poids-lourds puis deux capacités professionnelles de transports (marchandises et voyageurs). A ce titre, il a assuré pendant 7 ans la responsabilité de l'agence Glénat à Saint-Just de Claix et a été, pendant 2 ans, directeur d'exploitation chez Henry Timber.

Dans le même temps, il a repris une affaire de Travaux Publics de Roybon et fait la connaissance de Jean-Paul Ageron pour finalement racheter sa société « Espaces et Environnement ».

Jean-Paul, jeune retraité, demeure bien présent pour épauler Karl. Celui-ci, grâce à ses deux sociétés, peut mutualiser des moyens jusqu'à créer une deuxième équipe permettant l'embauche de deux personnes et l'acquisition de matériel supplémentaire (mini-pelle, camion-benne, remorque...).

L'activité n'a pas changé : aménagement paysager, créations extérieures (piscine, terrasse, cours, clôture, pool house...) pour des particuliers principalement (80%).

Contacts : Adresse : 70 bis ZA La Noyeraie, 38160 CHATTE - Tél. 07.86.02.01.53 - Mail : karl@tphg.fr

B2M38 a déménagé

La société B2M38 s'est déplacée depuis la mi-octobre 2020 en s'installant au 965, ZI la Gloriette à Chatte. La société est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Contacts : Tél. : 04.76.64.54.75 - Mail :

contact@b2m38.fr - Site Internet : www.b2m38.fr



Collège Olympe de Gougues : Être éco-délégués

Dès le début de l'année scolaire, des élèves ont répondu présent afin de s'investir en tant qu'éco-délégués au sein de l'établissement. Pour débiter leur mission, ils ont tout d'abord mis en place une collecte en faveur des Restos du Cœur.

Ensuite, après avoir relancé le tri des déchets au niveau du self, ils ont souhaité en savoir plus sur ce thème afin de faire évoluer leurs actions.

Une intervenante du service gestion des déchets de la communauté de communes est alors venue rencontrer les élèves éco-délégués et ceux élus au conseil de vie collégienne. Dans le respect des gestes barrières, elle a abordé avec eux le tri des déchets et leur valorisation. C'est ainsi qu'ils ont pu tout apprendre sur les secrets du recyclage.

Suite à cette intervention, les élèves vont participer à un concours national organisé par le Ministère de l'Education Nationale et réaliser une action écologique. Encadrés par des assistantes d'éducation, ils vont mettre en place un « challenge propreté » au collège avec toutes les classes et ainsi tenter de faire prendre conscience aux élèves de l'importance de l'écologie.



AFR : Le projet jeune

Les difficultés engendrées par la crise sanitaire ont empêché le projet des jeunes de débiter cette année dès septembre-octobre. Gérald Poulat a souhaité cependant former un groupe pour entreprendre un nouveau projet début janvier 2021. Deux interventions au collège de Chatte l'avaient convaincu de l'engouement des jeunes de 4ème et 3ème pour la mise en place de ce projet. Aussi après trois rencontres avec ces élèves, il a constitué un groupe de 28 ados (17 filles et 11 garçons) issus de toutes les communes alentours : Chatte, St-Bonnet, St-Hilaire, St-Antoine, St-Appolinard, St-Lattier, Montagne et aussi St-Sauveur et Izeron.



Le financement pourrait être assuré par deux actions : tout d'abord une tombola, déjà lancée et qui espérons le sera bien accueillie par les commerçants et le public, et ensuite les chantiers jeunes qui regrouperont des travaux d'intérêt général dans les communes du secteur, en collaboration avec leurs services techniques. Gérald Poulat recherche des adultes bénévoles pour l'encadrement des jeunes durant ces chantiers. N'hésitez pas à le contacter !

En ce qui concerne les destinations et les hébergements, rien n'est encore vraiment arrêté car tout est lié à la situation sanitaire et aux consignes qui en découleront.

Le séjour sera-t-il écourté ? la destination moins éloignée ? Il faudra aussi tout mettre en place dans un laps de temps beaucoup plus court, sans doute six mois au lieu de neuf ; mais avec la motivation et l'enthousiasme des jeunes, tout reste possible !

Enfin, dans les communes concernées par cette action, Gérald et les jeunes recherchent des opérations à réaliser, pour atteindre leurs objectifs de financement.

Ils remercient l'Association Familles Rurales pour son soutien.

Une nouvelle équipe à la tête de l'AFR

Depuis le mois d'octobre 2020, l'association AFR a une nouvelle présidente, Anne Boulet. Ancienne cadre et chef d'entreprise, elle est arrivée il y a maintenant six ans dans notre commune. Très vite, elle a participé aux activités jeunesse, et depuis 3 ans elle accompagne Gérard Poulat dans certaines de ses actions en faveur des jeunes.

On rappelle qu'elle avait déjà été membre de l'association.

Le nouveau bureau se compose aujourd'hui de sept membres : Anne Boulet présidente, Sophie Campagna vice-présidente, Valérie Averland trésorière, Étienne Petit-Jean

trésorier adjoint, Sonia Oullier secrétaire, et enfin Aurélie Chapays en tant que secrétaire adjointe.

L'association AFR recherche activement un(e) nouveau(elle) directeur(trice), pour remplacer Caroline Borel.

De nombreuses idées de projets sont réfléchies mais malheureusement en attente d'un(e) directeur(trice) pour les réaliser. Le contexte actuel réduit également le champ des possibles.

Cependant, les membres du bureau restent motivés plus que jamais pour redonner pleine vie à l'association.



*Anne Boulet
présidente de l'AFR.*

Et deux nouveaux présidents :



*Patrick Boujet
président d'Entresol.*

> Chœur d'hommes Entresol

C'est le 9 janvier dernier, lors de l'assemblée générale de l'association que le nouveau président, Patrick Boujet, a pris ses fonctions. Son aventure « Entresol » a commencé en janvier 1994. Après 27 ans de participation active au sein de cette association, ses membres ont choisi de le nommer président.

Une âme d'artiste qui saura remplir ses fonctions et apporter de nouveaux projets, car oui nous pouvons qualifier Patrick Boujet d'artiste. Passionné de saxophone, il a de plus fait du design graphique son métier. Indépendamment de son implication pour « Entresol », il a fait partie de l'école de musique et de l'harmonie de notre commune.

> Amicale Boules de Chatte

La dernière assemblée générale de la société de boules chattoise a élu comme président Dominique Perraud. Bouliste depuis son enfance, il est âgé de 68 ans, actuellement retraité, habitant Roybon et membre du club de Chatte depuis plusieurs années déjà.

Il connaît donc bien son fonctionnement et l'ensemble de ses adhérents. Dominique

Perraud aura la lourde tâche de succéder à Jacques Lacroix parti habiter un autre pays.

Il sera secondé dans son travail par un co-président, Jean-Luc Tezier, deux secrétaires, Liliane Chaix et Jean-Michel Barbe et deux trésoriers, André Chaix et Daniel Mocellin. Bonne « longue » à cette nouvelle équipe !



*Dominique Perraud
président de l'Amicale Boules*



Médiathèque

La résidence d'auteure de Marine Rivoal : une explosion de couleurs !

Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture, signé par le Département et SMVIC, une auteure talentueuse invitée par Pass'thèque, le réseau des bibliothèques, est venue rencontrer le public de notre territoire.

Professionnels du livre et de la petite enfance, familles et enfants ont pu, malgré les conditions sanitaires, partager leur créativité avec des procédés d'illustration simples et repartir fièrement avec leur réalisation.

Pour la commune de Chatte, trois rendez-vous ont été programmées en février au Relais Assistantes Maternelles, au Multi accueil et à la médiathèque.

De nombreux ouvrages de cette jeune auteure ont déjà été primés (prix Premières pages et St Paul Trois Châteaux).



Des vacances d'hiver réussies !

Il y en a eu pour tous les goûts pendant cette quinzaine de jours à la médiathèque : spectacle clownesque sur le monde des contes, tournois de jeux vidéo et découverte de sensations nouvelles avec le casque de réalité virtuelle, un atelier pour fabriquer un cadre photo à base de matériaux recyclés. De quoi faire naître de nombreux sourires sur les visages masqués de nos petits usagers !



LES COUPS DE CŒUR DE SANDRINE

Sur les chemins noirs de Sylvain Tesson (autobiographie)

« Les traces de mes pas... Depuis quelques temps, j'ai très envie de marcher.

L'idée m'avait été offerte par Sylvain Tesson, dont la vie si particulière faisait l'objet d'un portrait dans le magazine Lire. Je découvrais ainsi, qu'après avoir sillonné la terre entière en bateau, en side-car ou à cheval... il s'était mis en tête, suite à un bête accident et contre l'avis de ses médecins, de traverser la France à pied.

C'est à partir de cette pénitence bienheureuse, que j'ai décidé moi-aussi, de tracer mon propre chemin de Compostelle en marchant et en lisant. »



Laisse aller ton serviteur de Simon Berger (roman)

« A l'hiver 1705, Johann Sebastian Bach n'a que vingt ans. Il est organiste à Arnstadt, sa situation est établie, sa réputation solide. Qu'est-ce donc qui le pousse à braver le froid pour parcourir, à pied, les quatre cents kilomètres qui le séparent du maître de Lübeck - le compositeur Dietrich Buxtehude ? Car Bach se met en route. Devant ses pas se dressent des silhouettes familières, des ombres inquiétantes, des pièges et des consolations. »



J'aurais pu devenir millionnaire, j'ai choisi d'être vagabond d'Alexis Jenni (biographie)

« Inventeur génial dès son plus jeune âge, amoureux de la nature, grand marcheur, John Muir sillonna le monde à pied et fut le premier à percevoir les dangers de l'exploitation de la nature.

Ce « druide » écossais, cet écologiste avant-gardiste, très connu aux Etats-Unis, a eu une des vies les plus extraordinaires que je connaisse. »



Un petit coin de poésie...

Feu de tout Moi

Dans le bel âtre en pierre de la cheminée,
La grille en fer forgé raconte mes chimères,
Tel un beau livre ouvert aux dessins animés
Qui narre l'épopée de mes rêves d'hier.

Dans la flamme qui danse, et au pouls de la braise,
Il y a ce goût de fraise des bois de l'enfance ;
Il y a cette chance, et la table, et les chaises,
Où l'on mange à son aise et sans outrecuidance.

Dans les volutes grises qui montent spectrales,
Les rubis sont pétales, pivoine en la brise ;
Je re-goûte aux cerises d'un temps qui régale,
Escarboucles frugales des yeux gourmandises.

Si tout vient à périr, le feu n'est exception,
Adieu la combustion, sans bois pour la nourrir ;
Tout bientôt va mourir ma tendre évocation,
Sans fagot pour ration,... et je m'en vais dormir.

Romain Pillard

Extrait de son recueil de poèmes intitulé « L'Impossibilité d'une Elle » aux éditions « TheBookEdition » dans la collection arabesque.

Romain Pillard est né à Chatte en 1977. Ses parents, Richard et Marie-Paule habitent toujours dans la commune, quartier de Saint Just, sous la chapelle Sainte Philomène.

Romain travaille toujours dans l'écriture. Il traduit, écrit pour d'autres et bien sûr pour lui-même, puisqu'il prépare un second recueil qui sera peut-être la suite de celui-ci ?

Ses séjours dans plusieurs pays du monde lui apportent un regard souvent très critique sur certains aspects de notre société, dont il s'échappe au travers de ses passions : la science-fiction, l'espace, l'astronautique ... et aussi peut être l'écriture et la poésie.

Festivités

Et si on imaginait un été où l'on pourrait se retrouver ? et pourquoi pas lors de la Fête de la musique ! le vendredi 18 juin 2021 (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

Donc, nous lançons un appel aux musiciennes et musiciens amateur(e)s de tous âges et genres musicaux.

Vous souhaitez faire découvrir votre univers musical aux habitants de la commune ?

Rien de plus simple, il suffit d'envoyer un mail avant le 30 avril prochain à communication@commune-chatte.fr pour obtenir le bulletin d'inscription.



TOURISME :

Toute personne souhaitant louer une chambre d'hôtes ou un meublé de tourisme doit faire une déclaration en mairie. Une fois cette démarche effectuée, le propriétaire de l'hébergement doit se rapprocher du service taxe de séjour auprès de l'office de tourisme intercommunal SMVIC, afin d'être inscrit sur la plateforme de déclaration et ainsi déclarer ses nuitées chaque mois. Le produit de la taxe de séjour est affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique sur tout le territoire Saint-Marcellin Vercors Isère.

Pour plus d'informations : 04.82.92.99.21 / saintmarcellinvercorsisere@taxesejour.fr

histoire

La pharmacie...

Beaucoup d'entre nous se souviennent encore de la petite pharmacie des années 1950-1970, telle qu'elle apparaît sur cette carte de 1959. Elle rendait déjà de grands services après les consultations chez le docteur Hustache ! Créée en 1950, elle était située face à la grande fontaine et voisinait sur sa gauche avec un marchand réparateur de cycles, monsieur Jacmet.

Elle était alors tenue par le couple Buisson qui la céda en 1951 (ou 52) à madame Métais, pharmacienne assistée de son mari. En 1962, c'est une Saint-Marcellinoise, madame Dufaut (fille de monsieur et madame Guénat commerçants de Saint-Marcellin) qui reprend le flambeau. Elle cédera la place en 1972 à madame Beyle, qui en 1975,



construira la pharmacie sur le site qu'on lui connaît aujourd'hui. Monsieur Bories arrivera en 1992 et Murielle Fraysse, pharmacienne et alors assistante, deviendra titulaire en 2014, lors de la retraite du premier.

Un dimanche matin à Chatte...

Le dimanche matin, un va et vient incessant anime les rues du centre. En effet, depuis la mise en place du marché sur le champ de mars, c'est un peu l'effervescence au centre-ville.

Certains achètent du pain ou des pâtisseries, d'autres viennent chercher des légumes, des fruits, de la viande ou du fromage, alors que d'autres achètent le journal, des plats cuisinés ou autres gourmandises.

En ces temps si particuliers où les contacts sont rares, des rencontres au coin de la rue ou sur le champ de mars sont l'occasion d'avoir des nouvelles des voisins ou (des uns et des autres).

Qu'ils soient sédentaires ou ambulants, les commerçants nous attendent tous. C'est grâce à eux que notre village est aussi vivant !

